



CCMVG

Chambre de commerce
de Maniwaki et la Vallée-de-la-Gatineau

« Vision pour l'avenir »



La Vallée-
de-la-Gatineau...

Moi, j'y crois!

RAPPORT ANNUEL 2020-2021



📍 186, RUE KING, BUREAU 174
MANIWAKI, QC, J9E 3N6

☎ 819 449-6627
📠 819 449-7667

✉ INFO@CCMVG.COM
🌐 CCMVG.COM



Table des matières

AVIS DE CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROPOSÉ	3
PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2019.....	4
MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	7
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021	8
LA PERMANENCE.....	8
LA MISSION DE LA CCMVG ET SES MEMBRES	9
RAPPORT DES ACTIVITÉS 2020-2021	10
POSTES EN ÉLECTIONS EN JUIN 2021.....	19
NOTRE IDENTITÉ	20
LES PRÉSIDENT(E)S DU CA DEPUIS 1926.....	21
ÉTATS FINANCIERS AU 30 AVRIL 2021	22



CCMVG

Chambre de commerce
de Maniwaki et la Vallée-de-la-Gatineau

« Vision pour l'avenir »



La Vallée-
de-la-Gatineau...

Moi, j'y crois!

APPEL DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

APPEL DE CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Veillez noter que l'élection au conseil d'administration de la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau aura lieu à l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra :

DATE : Le mardi 22 juin 2021

HEURE : 18 h

LIEU : Assemblée virtuelle et **inscription obligatoire par courriel.**
Un lien de connexion sera envoyé aux participants inscrits avant l'événement.

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum ;
2. Présentation du Président d'assemblée ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue au Château Logue de Maniwaki le 19 juin 2019 ;
5. Mot de la présidente ;
6. Présentation du rapport d'activités de la Chambre ;
7. Présentation des états financiers ;
8. Nomination des experts comptables ;
9. Quittance des administrateurs/administratrices ;
10. Élection des administrateurs/administratrices ;
11. Vœux de l'assemblée ;
12. Levée de l'assemblée.

Me Amélie Boutin-Renaud – notaire
Secrétaire du conseil d'administration de la CCMVG

POSEZ VOTRE CANDIDATURE À NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La fiche de mise en nomination doit être reçue à nos bureaux ou par courriel au plus tard le jeudi 17 juin 2021 à 17 h.

À compter du vendredi 18 juin, nous publierons les candidatures reçues et validées par le comité de mise en nomination. Lors de l'Assemblée générale annuelle, les candidat(e)s auront l'occasion d'effectuer une courte présentation (1 minute) à l'ensemble des membres afin de faire connaître leurs motivations à représenter la communauté d'affaires en s'impliquant au conseil d'administration.

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2018-2019

TENUE LE 19 JUIN 2019, AU CHÂTEAU LOGUE DE MANIWAKI

SONT PRÉSENTS :

- Michel Merleau
 - Éric Gauthier
 - Luc Martel
 - Anik Beauseigle
 - Sabin Parent-Johnson
 - Jonathan Samson
 - Francine Bluteau-Carpentier
 - Charlie-Ann Dubeau
 - Denis Bonhomme
 - Martin St-Jacques
 - David Logue
 - Mario Beaumont
 - Yves Langevin
 - Mike McConnery
 - Monique L. Fortin
 - Agathe St-Amour
 - Amélie Boutin-Renaud
 - Emmanuelle Michaud
 - Francine Fortin
 - Émilie Lortie
 - Julien Merleau
 - Robert Boisvert
 - Félix-Antoine Parent (Radio CHGA)
 - Alexia Ledoux
 - Rémi Lafond
-

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum ;

L'assemblée est ouverte à 18 h 05. Tous les membres ayant été convoqués et le quorum étant constaté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Présentation du président d'assemblée, monsieur Marc Cloutier ;

Monsieur Marc Cloutier, président d'assemblée, explique pourquoi il préside l'assemblée générale annuelle (ci-dessous appelée : « AGA »). Monsieur Cloutier souhaite la bienvenue aux administrateurs et administratrices de la Chambre de commerce ainsi qu'à tous les invités.

Madame Amélie Boutin-Renaud agit en tant que secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

Ordre du jour proposé par M. Luc Martel, secondé par Martin St-Jacques.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue au Château Logue de Maniwaki le 20 juin 2018 ;

L'adoption du procès-verbal est proposée par M. Yves Langevin, secondée par M. Luc Martel.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

5. Mot de la Présidente ;

Madame Agathe St-Amour, présidente de la Chambre de commerce, adresse quelques mots aux membres présents.

Le mot de la présidente est annexé au rapport annuel.

6. Présentation du rapport d'activités de la Chambre ;

Madame Agathe St-Amour, présidente, présente le rapport d'activités pour l'année financière 2018-2019 ainsi que le plan d'action pour la période 2019-2020. Les documents sont annexés au rapport annuel.

7. Mise à jour des règlements généraux ; aucune modification à apporter.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8. Présentation des états financiers ;

Monsieur Robert Boisvert, de la firme comptable Langevin Grondin CPA inc., soumet aux membres présents les états financiers de la Chambre de commerces au 30 avril 2019. Les états financiers sont annexés au procès-verbal.

Monsieur Boisvert commente ensuite la situation financière de la Chambre de commerce. Il n'y a pas de question parmi les participants.

L'adoption des états financiers ont été proposée par M. Martin St-Jacques, secondée par Mme Émilie Lortie.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

9. Quittance des administrateurs/administratrices ;

Il est proposé par M. Denis Bonhomme et secondé par M. Michel Merleau de relever les administrateurs et administratrices de leurs responsabilités.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

10. Élection des administrateurs/administratrices ;

Monsieur Marc Cloutier agira comme président d'élection.

Monsieur Rémi Lafond agira comme secrétaire d'élection.

Monsieur Michel Merleau et monsieur Philippe Charron agiront comme scrutateurs.

L'adoption de ces membres a été proposée par Monique L. Fortin, secondée par Mike McConnery.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Le président d'élection explique aux membres combien de postes sont disponibles (7) cette année. Ensuite, il mentionne les noms des administrateurs qui désirent se représenter, et questionne les membres dans la salle de leur intérêt à occuper un poste d'administrateur. Cela étant fait, et comme il n'y a pas plus de candidats que de postes disponibles, il n'y aura élection.

Les 7 administrateurs élus sont les suivants :

1. Amélie Boutin-Renaud
2. Marie-Claude Grondin
3. Anick Beauseigle
4. Audrey Bertrand
5. Monique L. Fortin
6. Charlie-Anne Dubeau
7. Francine Bluteau-Carpentier

Donc, le conseil d'administration de la CCMVG pour 2019-2020 est composée des personnes suivantes :

1. Agathe St-Amour
2. Audrey Bertrand
3. Martin St-Jacques
4. Amélie Boutin-Renaud
5. Charlie-Anne Dubeau
6. Martin Deguire
7. Marie-Claude Grondin
8. Yves Langevin
9. David Logue
10. Anick Beauseigle
11. Vicky Gauthier
12. Francine Bluteau-Carpentier
13. Luc Martel
14. Émilie Lortie
15. Monique L. Fortin

Il est proposé par M. Luc Martel et secondé par M. Michel Merleau de détruire les bulletins de votes.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

11. Vœux de l'assemblée ;

12. Levée de l'assemblée.

L'assemblée est levée à 19 h 00.

La levée de l'assemblée est proposée par M. Mario Beaumont, secondée par Mme Anik Beauseigle.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

13. Fin de la rencontre

Agathe St-Amour, présidente

Amélie Boutin-Renaud, secrétaire

Mot de la présidente

Mesdames,
Messieurs,

Bonsoir, en tant que présidente de votre Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau, et au nom des membres du conseil d'administration, je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée générale annuelle.

Nul besoin de vous dire que la dernière année a été l'une des plus difficiles pour une majorité d'entreprises et de commerces sur l'ensemble du territoire de la Vallée-de-la-Gatineau.

Jamais, jamais aucun de nous ne l'avait vu venir. Oui, cette fichue pandémie de COVID-19 a tout chamboulé, et quand je dis tout, c'est vraiment tout. Chacune de nos vies a changé, nos habitudes ont changé, nos façons de faire ont changé également... En fait, notre quotidien au grand complet a changé !

Malgré tous ces chamboulements, toutes les frustrations créées, les déceptions, sans oublier tout le stress généré, il a été possible, dans un élan de solidarité, de continuer à avancer, à aller de l'avant du mieux possible.

Vous pourrez remarquer à la lecture des différents documents que nous avons connu de très beaux moments cette année. Je pense en particulier à des projets comme « La Vallée-de-la-Gatineau... Moi j'y crois », « L'achat local à coeur », le tirage « Les 14 chanceux », projets qui ont permis entre autres à aider économiquement nos commerces et entreprises. On peut considérer une belle réussite dans l'ensemble.

Durant cette année « COVID », tous les efforts ont été déployés afin de supporter nos membres, et je crois que cette mission a été bien accomplie.

Durant cette année, également peu de rencontres en présentiel ont été possibles, mais combien de réunions Zoom ont eu lieu, et ce à bien des niveaux : rencontres du conseil, webinaires, formations, rencontres de différents comités et autres. Le Zoom a même été utilisé pour faire un peu de social...

Nul besoin de vous dire que pour les Zooms, on est saturé, mais nous devons admettre que c'était très utile tout de même.

Vous savez, votre Chambre de commerce suit de très près de nombreux dossiers importants. On a qu'à penser au dossier de la santé dans lequel la Chambre est présente, le dossier d'urgence de la SOPFEU, le dossier de la pénurie de main-d'œuvre qui est récurrent depuis de nombreuses années et bien d'autres. Soyez assurés que la Chambre est présente et collabore dans chacun de ces dossiers et travaille également en collaboration avec tous les élus et partenaires afin de faire avancer l'essor économique de la région.

De très beaux développements sont en processus de se finaliser et nous en serons tous très heureux. Souvent, on voudrait que ça bouge plus vite, que ça bouge autrement, mais nous savons tous que nous n'avons pas toujours le contrôle pour faire avancer les choses.

Sans le soutien, sans la contribution et tout le travail de collaboration de nos fidèles partenaires, de nos élus et de vous tous et toutes, tout ceci n'aurait pas été possible.

Une mention spéciale ici à M. Rémi Lafond, notre coordonnateur à la Chambre, qui fait un travail remarquable et qui vaut la peine d'être mentionné. Merci Rémi.

On dit que la Chambre se doit d'être apolitique, mais pendant cette année, il a été plus qu'essentiel de travailler tous ensemble dans un même but : continuer d'avancer dans la même direction.

Je crois sincèrement que nous devons être fiers d'avoir pu passer au travers, même si tout n'est pas revenu complètement à la normale. Bravo et chapeau à chacun et chacune d'entre vous, qui avez su vous démarquer et innover pour passer au travers.

Merci à vous, membres du conseil d'administration qui avez contribué chacun à votre façon, et je suis très heureuse de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres qui se joindront à notre équipe.

Soyez assurés que mon engagement au niveau de la communauté sera toujours présent.

Au plaisir, et si je peux me permettre un conseil : sachez profiter de la vie !

Au plaisir de vous côtoyer encore.

*Agathe St-Amour, présidente
Chambre de commerce de Maniwaki
et de la Vallée-de-la-Gatineau*

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration était composé de seize administrateurs qui voyaient aux orientations et aux priorités d'actions de la Chambre de commerce de Maniwaki et Vallée-de-la-Gatineau.

Le conseil exécutif était formé de sept administrateurs qui voyaient aux opérations régulières de l'organisme. Plusieurs comités sont formés annuellement pour la bonne marche de l'organisation.

LE COMITÉ EXÉCUTIF 2020-2021

NOMS	TITRES	ENTREPRISES
Agathe St-Amour	Présidente	Nettoyeur Unique
Audrey Bertrand	Vice-présidente	Médecin
Martin St-Jacques	Vice-président aux finances	Resto-Pub Le Rabaska
Martin Deguire	Vice-président Membership sud	Club de golf Algonquin
Monique Fortin	Vice-présidente Membership nord	Monique L. Fortin CPA Inc.
Émilie Lortie	Vice-présidente événements spéciaux	Zone Concept Santé
Amélie Boutin-Renaud	Secrétaire	PME INTER Notaires VG Inc.

LES ADMINISTRATEURS (TRICES)

NOMS	TITRES	ENTREPRISES
Antoni Gendron	Administrateur	Web Action
Daniel Smith	Administrateur	Les Galeries Maniwaki
Karianne Hubert	Administratrice	Hubert Auto
Marie-Claude Grondin	Administratrice	Langevin Grondin CPA
Mélanie Auger	Administratrice	Concept & Consultation Mélanie Auger
Poste vacant		
Poste vacant		
Poste vacant		
Marc Cloutier	Siège non votant	MRC Vallée-de-la-Gatineau

À la suite de l'assemblée extraordinaire qui a eu lieu le 26 mai 2021, il a été proposé et résolu de modifier les règlements généraux à l'article 3,1,1 concernant la composition du conseil d'administration. Le conseil d'administration sera composé du président sortant, et de neuf (9) élus qui sont : un président, un vice-président, un vice-président aux finances, un secrétaire et cinq (5) administrateurs. Également, sans droit de vote, le directeur du développement économique de la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

LA PERMANENCE

Rémi Lafond – en poste depuis le 6 mars 2017 à titre de coordonnateur de la CCMVG.

La mission de la CCMVG

La Chambre de commerce de Maniwaki et Vallée-de-la-Gatineau est une association de gens d'affaires et intervenants du milieu des affaires ayant comme principale préoccupation de contribuer au développement du mieux-être économique des entreprises et de la collectivité. Elle voit à la défense des intérêts de ses membres et de la collectivité, tant locale que régionale, au niveau économique, social et civique.

MEMBERSHIP

Le total des membres de la CCMVG au 30 avril 2021 est de 216, soit une augmentation de 9 par rapport à 2020. Nous croyons être en mesure d'atteindre 230 membres d'ici le 30 avril 2022.

CATÉGORIES TARIFAIRES

NOS DIFFÉRENTS FORAITS				
Travailleur autonome	Organisme	Entreprise	Municipalité	Entreprise industrielle Institution financière Organisme gouvernemental
100 \$	105 \$	1-5 employés : 175 \$ 6-15 employés : 190 \$ 16-30 employés : 225 \$ 31 employés et plus : 240 \$	195 \$	450 \$

Les prix ci-dessus n'incluent pas les taxes applicables.

Apport des activités et interventions de la CCMVG

LES CIBLES DE LA CCMVG

- Promouvoir et favoriser l'expansion de nos entreprises ;
- Coordonner les efforts de développement économique ;
- Développer un fort sentiment d'appartenance à la région de la Vallée-de-la-Gatineau ;
- Devenir une zone économique dynamique et accueillante pour le récréotourisme ;
- Unir les intervenants des 17 municipalités afin d'assurer une régionalisation des services ;
- Créer des rapprochements avec les communautés d'affaires de Kitigan Zibi.

Pour atteindre ces cibles, les comités suivants ont été formés :

- Comité membres ;
- Comité développement économique local/achat local ;
- Comité communications ;
- Comité activités ;
- Comité développement économique – MRC Vallée-de-la-Gatineau.

MAI 2020

- Formation relative à l'hygiène donnée par M. Éric Bernatchez de Premiers Soins Haute-Gatineau. Cette formation est proposée dans le but d'en connaître plus et maîtriser les techniques d'hygiène pour éviter la propagation de la COVID-19.
- Le 21 mai, lors d'une réunion spéciale du conseil d'administration de la CCMVG, la situation de la COVID-19 fait en sorte que la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau doit réagir avec une planification et une gestion efficace d'événements.

La CCMVG doit faire appel à une firme spécialisée afin de mettre en place la planification et la gestion mentionnée au paragraphe précédent. Le comité communications de la Chambre, composé de Marie-Claude Grondin, Martin St-Jacques, Agathe St-Amour et le coordonnateur Rémi Lafond, a tenu deux rencontres Zoom avec deux firmes spécialisées, à savoir : la firme Eskalad de Gatineau et la firme Gestion-C de Québec.

Le comité communications recommande au CA de la CCMVG de retenir la firme Gestion-C, dont la présidente Mme Caroline Clément, est originaire de Maniwaki.



- Le 1^{er} juin, la CCMVG lance la campagne « Bâtir ensemble ». En quoi consiste cette campagne ? Promouvoir le commerce de la région en favorisant le réseautage, l'achat local et les opportunités d'affaires. Il est primordial d'encourager nos entrepreneurs locaux en ces temps de crise. C'est pourquoi plusieurs activités et outils seront mis en place par la CCMVG pour la communauté d'affaires dans les prochaines semaines.

La CCMVG fait appel à ses membres et à l'ensemble de la population de la Vallée-de-la-Gatineau afin d'agir à titre d'ambassadeurs de notre belle région. Ensemble, on se relèvera plus vite et mieux !

- Le 9 juin, la CCMVG présente la première édition d'une série de webinaires nommés « Web en affaires ». Le conférencier est M. Charles Milliard, président-directeur général de la Fédération des Chambres de commerce du Québec (FCCQ). M. Milliard parle du rôle de la FCCQ et des chambres de commerce durant la crise COVID-19 et de la relance économique.
- Le 16 juin, le deuxième « Web en affaires » traite de la santé physique, la santé mentale et la santé financière. Le conférencier est M. Mathew Leblanc, directeur régional du groupe financier Investors.
- Le 17 juin, lors d'une réunion spéciale du conseil d'administration de la CCMVG, pour donner suite à une demande de sondage de « Espace 0 » concernant la relance de l'économie régionale de l'Outaouais post COVID-19, le CA détermine trois priorités qui sont :

- 1 : le service Internet haute vitesse ;
- 2 : le tourisme avec une priorité sur les véhicules motorisés, pas seulement sur les pistes cyclables et les sentiers de randonnée pédestre ;
- 3 : la foresterie.

Une quatrième priorité est également soulevée concernant l'agroalimentaire.

- Le 23 juin, le troisième « Web en affaire » est présenté par Mme Marie-Claude Grondin, CPA, CA de Langevin Grondin CPA Inc., qui parle des implications comptables du Coronavirus.
- Le 30 juin, le quatrième « Web en affaires » est présenté par Mme Émilie Lortie, propriétaire de Zone Concept Santé, qui aborde l'importance de l'activité en situation de stress, de pandémie ou de situation exceptionnelle. Mme Lortie donne des conseils sur comment faire de bons entraînements à la maison sans dépenser une fortune.



- La CCMVG produit la troisième édition de son cahier des villégiateurs de seize pages, qui regroupe des publicités de commerçants de la Vallée-de-la-Gatineau. Ce cahier est distribué dans un sac aux portes des villégiateurs sur les bords de cours d'eau, à raison de 7 000 copies, par la COOP étudiante du Carrefour jeunesse emploi Vallée-de-la-Gatineau. Ce cahier promotionnel permet à la CCMVG de réaliser un bénéfice net de 8 552 dollars.



JUILLET 2020

- Pour son cinquième « Web en affaires », la CCMVG reçoit le 7 juillet, M. Steve Morency, vice-président, et gestionnaire de marque YUZU. Avec son *succes story*, M. Morency est un entrepreneur inspirant qui s'est adapté à la crise de la COVID-19.
- Le 7 juillet, les Caisses Populaires Desjardins de la Vallée-de-la-Gatineau confirment une aide financière de 4 000 \$ à la CCMVG pour le plan de relance qui misera sur l'achat local.
- Le 14 juillet pour le sixième « Web en affaires », la CCMVG reçoit M. Jean Tremblay, président et fondateur de Verdure & Vextermination, propriétaire des Capitales de Québec et les Aigles de Trois-Rivières et vice-président franchise Lake & Wetland. M. Tremblay partage des confidences, des anecdotes, ses passions et ses réussites.
- Le 15 juillet, une rencontre a lieu à l'Auberge du Draveur avec la firme Pixell Communications, la MRC-VG et divers intervenants afin de former un comité de relance post-COVID-19. Les représentants de la CCMVG sur ce comité sont Mme Mélanie Auger, M. Antoni Gendron, M. Philippe Robidoux, Mme Agathe St-Amour et M. Martin St-Jacques.



SEPTEMBRE 2020

- Le 2 septembre, la CCMVG recommence les publications de « La Vallée-de-la-Gatineau... Moi j'y crois ! », publications qui avaient été mises sur pause le 25 mars 2020 dû à la situation de la COVID-19.
- Le 16 septembre 2020, Desjardins présente le tournoi de golf annuel de la CCMVG. Bien entendu, cet événement se fait dans le respect de la santé publique. Quatre-vingt-quatorze personnes participent à cette édition qui rapporte un excédent des produits sur les charges de 9 245 \$.

Dans le cadre de la pandémie, exceptionnellement à cette édition, il n'y a pas de vente de billets pour le souper seulement.



- Le 18 septembre, lors d'une réunion spéciale du conseil d'administration de la CCMVG, celui-ci demande par voie de résolution au gouvernement du Québec que la Vallée-de-la-Gatineau soit considérée comme sous-région de l'Outaouais dans l'échelle des paliers d'alerte de la COVID-19, étant donné le peu de cas de confirmés, comparativement à la ville de Gatineau.

Également, s'il advient une fermeture des régions comme nous l'avons connu au début de la pandémie, la CCMVG demande au gouvernement du Québec de laisser passer les villégiateurs pour s'établir dans leurs chalets de la Vallée-de-la-Gatineau afin de faire du télétravail.

La demande a été adressée à Mme Geneviève Guilbault, député de Louis-Hébert, Vice-première ministre du Québec, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale Nationale, M. Christian Dubé, Député de La Prairie et Ministre de la Santé et des services sociaux, M. Mathieu Lacombe, député de Papineau, Ministre de la Famille et Ministre responsable de l'Outaouais, M. Robert Bussière, député de Gatineau, Mme Chantal Lamarche, préfète de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et les médias locaux radio CHGA-FM et l'Info de la Vallée.

OCTOBRE 2020

- Le 29 octobre, lors d'une réunion du conseil d'administration de la CCMVG, celui-ci autorise le coordonnateur Rémi Lafond à entreprendre les démarches pour la mise en place d'une plateforme numérique qui sera utilisée pour la campagne d'achat local de cartes-cadeaux pour la période des Fêtes.

La MRC Vallée-de-la-Gatineau investira dans le projet un montant de 60 000 \$ dont 10 000 \$ serviront à couvrir les frais de gestion et l'achat de la plateforme.

- Le 29 octobre, le conseil d'administration de la CCMVG, dans le cadre de la pandémie, décide de repousser en juin 2021 l'AGA 2020, qui devait avoir lieu en juin 2020.



NOVEMBRE 2020

- Le 5 novembre, la présidente de la CCMVG, madame Agathe St-Amour, et le coordonnateur Rémi Lafond, rencontrent de façon virtuelle, monsieur Alain Paquette d'Hydro-Québec concernant les travailleurs d'Hydro-Québec dans la région qui utilisent l'hébergement à l'extérieur de la Vallée-de-la-Gatineau.

Le coordonnateur lui fournira la liste des hébergements disponibles sur l'ensemble du territoire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

- Lors de la réunion du CA de la CCMVG le 10 novembre, considérant la situation actuelle de la COVID-19, le conseil d'administration prend la décision de maintenir la tarification des cotisations membres de la CCMVG et la classification 2020 pour l'année 2021.

- Le 12 novembre 2020, la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau, en partenariat avec la MRC Vallée-de-la-Gatineau, par l'entremise des élus municipaux, est fière d'introduire la campagne « L'achat local à cœur ».

La mise en vente des cartes-cadeaux a débuté le 12 novembre à 8 h, et à 18 h, le total des cartes-cadeaux disponibles, soit 50 000 \$, était épuisé. La MRC-VG a bonifié 50 000 \$ dans ce projet pour un total de 100 000 \$.



Au 30 avril 2021, 93 664,56 \$ des cartes-cadeaux avaient été utilisés dans les commerces participants de la Vallée-de-la-Gatineau.

LE PROJET

Afin de contribuer à soutenir l'achat local et aider les commerçants de la Vallée-de-la-Gatineau à l'approche de Noël, la CCMVG, en partenariat avec la MRC-VG, met en vente des cartes-cadeaux pour générer de nouvelles habitudes de consommation.

Les cartes-cadeaux sont vendues aux citoyens et aux visiteurs en leur donnant plus pour leur argent. C'est-à-dire que pour l'achat d'une carte de 50 \$, le consommateur reçoit 75 \$ à dépenser chez les commerçants participants et pour une carte de 100 \$, le consommateur reçoit 200 \$ à dépenser chez les commerçants participants. L'écart entre le montant payé par le consommateur et le montant de la carte bonifiée que le consommateur va recevoir est assumé par la MRC-VG.

Les objectifs de ce projet sont de soutenir les commerçants de l'ensemble du territoire en encourageant les consommateurs à consommer dans les commerces participants, en souhaitant que les clients dépensent plus sur place que l'argent qu'ils auront investi dans le forfait.

Nous voulons également faire rayonner la MRC-VG et la CCMVG auprès des commerçants et des consommateurs grâce à la publicité et à la couverture de presse.

LE FONCTIONNEMENT

Avec le support financier de la MRC-VG, la CCMVG s'est dotée d'une plateforme numérique que nous pourrions réutiliser pour offrir éventuellement d'autres types de forfaits ou promotions.

La MRC-VG investit 60 000 \$ dans ce projet, dont 50 000 \$ en retour dans les commerces de la Vallée-de-la-Gatineau par l'entremise des consommateurs ;

10 000 \$ sont réservés pour la création de la plateforme et autres dépenses de fonctionnement.

Donc, un maximum de + ou - 500 cartes-cadeaux seront disponibles pour un maximum de 50 000 \$.

Les cartes-cadeaux vendues prennent cette forme :

1. Deux types de cartes-cadeaux : une carte-cadeau de 50 \$ qui est bonifiée de 25 \$ par la MRC-VG pour une valeur réelle d'achat de 75 \$;
2. Une carte-cadeau de 100 \$ qui est bonifiée de 100 \$ par la MRC-VG pour une valeur réelle d'achat de 200 \$;
3. Une seule carte-cadeau peut être achetée par client afin de laisser la chance à plusieurs clients de s'en procurer et générer plus de déplacements et plus d'achats ;

4. Les cartes-cadeaux en quantité limitée sont en vente sur une plateforme numérique à l'adresse suivante : <https://achatlocalacoeur.com/>
5. Les consommateurs doivent se procurer leur carte-cadeau avant de se présenter chez les commerçants participants ;
6. À noter qu'il est possible de ne pas dépenser toute la somme dans le même commerce, c'est plus rassurant pour le client et ça permet plus de flexibilité.
7. Les employés de la MRC-VG, les dix-sept maires ainsi que la préfète ne sont pas admissibles à cette promotion étant donné l'implication financière de la MRC-VG.

FONCTIONNEMENT POUR L'INSCRIPTION DES ENTREPRISES

1. Le commerçant doit s'inscrire sur <https://commerce.achatlocalacoeur.com/> et l'inscription nécessite quelques minutes ;
2. Une confirmation de l'inscription est envoyée et le nom de l'entreprise figure dans la liste des commerçants participants sur une page dédiée sur le site Web ;
3. L'inscription est **GRATUITE** pour les commerçants ;
4. Vous comprendrez que pour la CCMVG cette campagne d'achat local n'est pas une activité de financement, car avec cette campagne, nous voulons dans la situation actuelle, offrir un soutien à l'ensemble des commerçants de la Vallée-de-la-Gatineau.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME POUR LES COMMERÇANTS

1. La condition préalable pour participer est d'avoir un accès internet près de la caisse enregistreuse afin de se connecter à la plateforme et valider les cartes-cadeaux soit par téléphone mobile, tablette ou ordinateur ;
2. Lorsqu'un client se présente au commerce participant avec sa carte-cadeau, le commerçant doit aller sur la plateforme pour enregistrer la transaction en inscrivant le numéro de la carte présenté par le client pour s'assurer de sa validité et y inscrire le montant de la transaction ;
3. Le commerçant a accès à toutes les transactions effectuées par des clients à son commerce avec des cartes-cadeaux sur la plateforme. De même, nous savons quels certificats sont rattachés à quel commerce et à quelle date les achats ont été faits et la valeur ;
4. La CCMVG s'engage à rembourser une fois par semaine à tous les commerçants ayant eu des transactions pendant la période visée.

FONCTIONNEMENT POUR ENCAISSER UNE CARTE-CADEAU

Informez tous vos employés qui travaillent aux caisses et à l'accueil de la clientèle de la participation de votre commerce à ce programme. Vous pouvez imprimer l'aide-mémoire ci-joint, écrire votre mot de passe et le mettre près de votre caisse enregistreuse.

TUIC ET ASTUCE : enregistrer l'adresse et le mot de passe dans vos favoris et prenez l'habitude de vous connecter sur une page en amont au travail et le faire souvent, ainsi vous serez prêt pour valider le certificat et en enregistrer la valeur au moment de la transaction pour un service rapide.

Une fois votre commerce accepté au programme « L'achat local à cœur », vous pouvez accepter les paiements à l'aide des cartes-cadeaux.

Connectez-vous à votre compte à l'adresse suivante : <https://commerce.achatlocalacoeur.com/login>

CRÉER UNE TRANSACTION

- 1 - Appuyez sur le bouton « Créer une transaction »
- 2 - Entrez le numéro de 16 chiffres de la carte-cadeau du client. Ce numéro apparaît dans la confirmation d'achat que le client a reçu par courriel.
- 3 - Entrez la valeur de la transaction que vous souhaitez appliquer sur la carte-cadeau. Cette valeur est au maximum la valeur du solde de la carte-cadeau. Vous pouvez avoir à faire une transaction Débit/Crédit/Comptant si le montant de l'achat est supérieur au montant disponible sur la carte.
- 4 - Assurez-vous d'appuyer sur le bouton « Créer ».
- 5 - Félicitations ! Vous avez créé votre transaction. La CCMVG procédera au paiement à votre entreprise une fois par semaine suivant la transaction.

Pour toute question ou information, veuillez contacter Rimi Lafond à info@ccmvq.com ou sur son cellulaire au 819 461-4190.

Merci de votre participation et bon succès !

En résumé, cette promotion avec la participation financière de la MRC-VG et la vente de cartes-cadeaux, **fait en sorte qu'un minimum de 100 000 \$ est injecté chez les commerçants de la Vallée-de-la-Gatineau.**

DÉCEMBRE 2020

- Le 2 décembre, lors d'une rencontre du conseil d'administration de la CCMVG, la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau dénonce l'inaction des hauts responsables du ministère des Forêts, de la faune et des parcs.

Rappelons que le 18 novembre 2019, Monsieur Pierre Dufour, ministre des Forêts de la Faune et des Parcs et Monsieur Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation créaient la Cellule d'intervention sur la vitalité de l'industrie forestière dans les régions de l'Outaouais et des Laurentides.

Malgré les interventions fort louables et nécessaires des ministres à l'origine de la Cellule, la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau dénonce auprès des ministres Dufour et Fitzgibbon le peu d'avancement réalisé après une année de travail acharné de nos élus du comité de liaison.

- Le 3 décembre, la Chambre de commerce signe le renouvellement de l'entente de commandite avec la Ville de Maniwaki concernant le loyer du local de la CCMVG pour l'année 2021. Le loyer mensuel est de 720 \$ plus les taxes applicables.
- Le 3 décembre, Marie-Claude Grondin, CPA, CA et Langevin Grondin CPA dépose les états financiers de la Chambre au 30 avril 2020 qui présentent un excédent des produits sur les charges de 13 051 \$.
- Le 14 décembre 2020, la CCMVG donne une lettre d'appui à Connexion Fibre Picanoc pour soutenir sa demande de financement qui a comme objectif de brancher les foyers de la municipalité de Grand-Remous par une fibre optique directement à la maison (Fibre to home ou FTTH). Une partie des foyers de la municipalité d'Aumond sera également touchée par cette initiative.

JANVIER 2021

- Le 13 janvier, la CCMVG fait une demande auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour l'obtention de licence de tirage « Les 14 chanceux ».
- Le 13 janvier, dans la situation du confinement actuel prévue jusqu'au 8 février 2021, la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau a pris la décision de mettre sur pause ses publications du projet « La Vallée-de-la-Gatineau... Moi j'y crois ! ».
- Le 19 janvier, le conseil d'administration de la CCMVG a résolu de faire cinq vidéos avec certaines personnalités d'affaires de la région les plus touchées par le confinement, ainsi qu'avec Dre Audrey Bertrand. En plus de celle-ci, M. Ronald Cross de Chez Martineau, M. Mike McConnery du Château Logue, M. Martin Lanthier et Mme Sylvie Jolivette de la Résidence La Belle Époque, et M. Martin St-Jacques du Resto-Pub Le Rabaska et l'Auberge du Draveur participeront aux montages des vidéos. M. St-Jacques sera représenté par M. Sébastien Caron et Mme Caroline Vézina.



Les différentes vidéos seront publiées sur la page Facebook de la CCMVG à partir du 20 janvier.

- Lors de la réunion du CA de la CCMVG le 19 janvier, considérant la situation actuelle de la pandémie, le conseil d'administration adopte la résolution de reporter l'envoi des renouvellements des cotisations aux membres, qui normalement sont envoyés en janvier, au début du mois de février.
- Toujours le 19 janvier, le conseil d'administration de la CCMVG autorise le coordonnateur Rémi Lafond à entreprendre les démarches pour effectuer un emprunt de 20 000 \$ dans le cadre du « compte d'urgence pour les entreprises Canadiennes (CUEC) ».
- Le 27 janvier, considérant la situation du confinement actuel prévu jusqu'au 8 février prochain, la Chambre adopte la résolution de mettre sur pause les publications hebdomadaires du projet « La Vallée-de-la-Gatineau... Moi j'y crois ! » tant dans le journal l'Info que sur la page Facebook de la CCMVG. Les publications du 13 janvier 2021 sont les dernières pour une durée indéterminée.

FÉVRIER 2021

- Le 4 février, la CCMVG adresse une lettre d'appui à Connexion Fibre Picanoc (CFP) dans le cadre du projet de large bande de Connexion Fibre Picanoc. Ce projet aurait un impact significatif pour le développement économique rural et communautaire de notre MRC dévitalisée. En 2021, Internet haute vitesse est un critère primordial pour l'amélioration de la capacité des petites entreprises et par conséquent le taux d'employabilité.
- Le 11 février, le coordonnateur Rémi Lafond informe le conseil d'administration que la Régie des Alcools, des courses et des jeux refuse la demande de licence pour le tirage « Les 14 chanceux ». Deux choix s'offrent à la CCMVG : soit la Chambre se désiste, ou poursuive. La deuxième option implique que le dossier soit transmis à la direction du contentieux et une présence éventuelle de la CCMVG devant le tribunal.

Le conseil autorise par voix de résolution le coordonnateur Rémi Lafond à informer la Régie que la CCMVG désire aller de l'avant et demander à ce que le dossier soit transmis à la Direction du contentieux de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

- Le 11 février, le CA de la CCMVG autorise le coordonnateur Rémi Lafond à présenter et signer une demande de subvention à Services Québec pour réaliser trois webinaires et signer un accord de regroupement et mandat avec Desjardins Entreprises, représenté par M. David Logue.
- Le 11 février, le coordonnateur dépose la convention relative à l'octroi d'une aide financière de la MRC Vallée-de-la-Gatineau dans le programme FRR – Volet 2 « soutien aux entreprises » de 65 000 \$ qui se répartit comme suit : 15 000 \$ pour l'année 2020, 25 000 \$ pour l'année 2021 et 25 000 \$ pour l'année 2022.
- Le 11 février, le conseil d'administration adopte à l'unanimité une résolution demandant à M. William Amos, député à la Chambre des communes du Canada de la circonscription Pontiac, d'intervenir le plus rapidement possible auprès des instances concernées, afin que la demande de subvention adressée au Développement Économique Canada (DEC) par le Club Les Ours Blancs pour l'achat d'une surfaceuse soit acceptée dans les meilleurs délais.

Une copie de cette résolution est envoyée à l'honorable Mélanie Roy, Ministre responsable du Développement économique et des Langues officielles.

- Le 17 février, en partenariat avec Services Québec, la CCMVG présente un webinaire-conférence nommé « Un boost d'énergie » avec Mme Isabelle Fontaine. Soixante et onze personnes se sont inscrites à ce Webinaire.
- Le 17 février, reprise des publications « La Vallée-de-la-Gatineau... Moi j'y crois ! ».



MARS 2021

- Le 3 mars, la CCMVG présente un webinaire avec Mme Emily Séguin de Séguin Daoust Consultants. Le thème du webinaire porte sur « La mobilisation des troupes en temps de COVID-19. Vingt et une personnes ont assisté à ce webinaire.
- Le 11 mars, le coordonnateur Rémi Lafond et la présidente de la CCMVG, madame Agathe St-Amour ont une audience virtuelle avec la Régie des alcools, des courses et des jeux concernant la demande de licence pour le tirage « Les 14 chanceux ». Une décision sera rendue au cours des prochaines semaines.
- Le 17 mars, toujours avec Mme Emily Séguin, un autre webinaire est présenté, cette fois sous le thème de « L'encadrement du télétravail ».
- Le 17 mars, dans le dossier du « transfert de la gouvernance de la SOPFEU vers Val-d'Or », un comité d'urgence est formé par la MRC Vallée-de-la-Gatineau dont fait partie la présidente de la CCMVG, madame Agathe St-Amour.



AVRIL 2021

- Le 6 avril, la Régie des alcools, des courses et des jeux donne gain de cause à la CCMVG et lui délivre le permis pour le tirage. Le 7 avril, la CCMVG lance le tirage « Les 14 chanceux ». Dans le contexte actuel de la COVID-19, la CCMVG est dans l'inconnu pour l'organisation d'activités de financement, qui représentent 67 % de l'ensemble des produits pour le dernier exercice financier de la CCMVG se terminant le 30 avril 2020.



2 500 billets sont mis en vente à raison de 20 \$ le billet. 14 gagnants, « 14 chanceux », se partageront 25 000 \$ sous forme de cartes-cadeaux à dépenser chez n'importe quel(s) des marchands membres de la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau qui sont inscrits (sans frais) sans frais sur la plateforme électronique de la Chambre pour l'encaissement des cartes-cadeaux.

Le 25 000 \$ en prix sera réparti de la façon suivante et permettra une injection de 25 000 \$ dans les commerces de la Vallée-de-la-Gatineau membres de la CCMVG.

4 X 250 \$ • 4 X 500 \$ • 2 X 1 000 \$ • 2 X 2 500 \$ • 1 X 5 000 \$ • 1 X 10 000 \$

- Le 20 avril, le conseil d'administration envoie une lettre d'appui à plusieurs ministères, tant fédéral que provincial, demandant au premier ministre du Québec, Monsieur François Legault, d'intervenir dans le dossier de la Maison de la Culture Vallée-de-la-Gatineau, dossier qui fait l'unanimité dans notre région et qui s'éternise depuis plusieurs années, afin d'en assurer la réalisation.
- Le 28 avril, la CCMVG termine les publications dans le projet « La Vallée-de-la-Gatineau... moi j'y crois ! », qui avait été lancé le 21 novembre 2019. Au terme des publications, cent soixante-dix-sept rencontres inspirantes et concluantes ont été faites auprès des entreprises, organismes et municipalités membres de la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau.
- Au cours de l'exercice 2021, la CCMVG a publié plus de cent (100) mises à jour sur sa page Facebook, et les a envoyées par courriel aux membres, à propos de la situation de la COVID-19.

Postes en élections en juin 2021 et 2022

	NOMS	POSTES	JUIN 2021	JUIN 2022
1	Agathe St-Amour	Présidente sortante	N/A	N/A
2	Amélie Boutin-Renaud	Secrétaire		X
3	Monique Fortin	Administratrice		X
4	Mélanie Auger	Administratrice		X
5	Antoni Gendron	Administrateur		X
6	Émilie Lortie	Administratrice	X	
7	Poste ouvert			
8	Poste ouvert			
9	Poste ouvert			
10	Poste ouvert			

Postes qui sont en élections en juin 2021.

Le mandat est d'une durée de deux ans, tel que mentionné dans l'article 7 des statuts et règlements.

Notre identité

VOICI LES ÉLÉMENTS QUI DISTINGUENT LE LOGO DE LA CCMVG



CCMVG

Chambre de commerce
de Maniwaki et la Vallée-de-la-Gatineau

« Vision pour l'avenir »



VISION

Vision pour l'avenir : le pivot de notre Chambre de commerce se discerne dans la forme principale de notre logo, un œil.



MEMBRES

En forme de bonhomme, cet élément de notre logo représente les nombreuses personnes qui rendent notre Chambre de commerce unique, nos membres.



UNIFICATION

Travailler ensemble est un principe essentiel de notre Chambre de commerce. Le cercle représente l'unification.



VALLÉES

Nous sommes fiers d'être de la Vallée-de-la-Gatineau et notre région de vallées et de montagnes est au cœur de notre organisation.

Les président(e)s du CA depuis 1926

ANNÉES	IDENTIFICATIONS	NOMS
1926-1934	Chambre de commerce de Maniwaki	Joseph Roy
1934-1937	Chambre de commerce de Maniwaki	W. B. Bainbridge
1938-1939	Chambre de commerce de Maniwaki	L. T. Raymond
1940-1941	Chambre de commerce de Maniwaki	W.P. McConnery
1942-1943	Chambre de commerce de Maniwaki	P. Joanis
1943-1944	Chambre de commerce de Maniwaki	B. H. Charlebois
1944-1945	Chambre de commerce de Maniwaki	J. W. Sutherland
1946-1947	Chambre de commerce de Maniwaki	R. Leduc
1948-1950	Chambre de commerce de Maniwaki	H. Poirier
1951-1952	Chambre de commerce de Maniwaki	J. C. Lauriault
1953-1954	Chambre de commerce de Maniwaki	A. Hubert
1954-1964	Chambre de commerce de Maniwaki	J. R. Thinault
1964-1965	Chambre de commerce de Maniwaki	E. R. Smith
1965-1966	Chambre de commerce de Maniwaki	T. Lemieux
1966-1967	Chambre de commerce de Maniwaki	L. Carle
1968-1970	Chambre de commerce de Maniwaki	G. Gagnon
1970-1971	Chambre de commerce de Maniwaki	J. Bouffard
1971-1972	Chambre de commerce de Maniwaki	D. Grondin
1972-1973	Chambre de commerce de Maniwaki	O. Poirier
1983-1984	Conseil des gens d'affaires de Maniwaki	Jean-Claude Branchaud
1984-1985	Conseil des gens d'affaires de Maniwaki	Gaston Martel
1985-1986	Conseil des gens d'affaires de Maniwaki	Luc Demers
1986-1987	Conseil des gens d'affaires de Maniwaki	Robert Coulombe
1988-1989	Conseil des gens d'affaires de Maniwaki	Robert Gendron
1990-1991	Chambre de commerce de Maniwaki	Donald Éthier
1991-1992	Chambre de commerce de Maniwaki	Pierre Piché
1992-1993	Chambre de commerce de Maniwaki	André Benoît
1993-1994	Chambre de commerce de Maniwaki	Daniel Smith
1994-1996	Chambre de commerce de Maniwaki	Micheline Ouellette
1997-1998	Chambre de commerce de Maniwaki	Raynald Hamel
1998-2002	Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki	Pierre Piché
2002-2004	Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki	Denis Gendron
2004-2008	Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki	Henri Côté
2008-2011	Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki	Claude Benoît
2011-2014	Chambre de commerce de Maniwaki et Vallée-de-la-Gatineau (CCMVG)	Denis Bonhomme
2014-2016	Chambre de commerce de Maniwaki et Vallée-de-la-Gatineau (CCMVG)	Martin Philippe Lacroix
2016-2017	Chambre de commerce de Maniwaki et Vallée-de-la-Gatineau (CCMVG)	Daniel Smith
2017-2018	Chambre de commerce de Maniwaki et Vallée-de-la-Gatineau (CCMVG)	Daniel Smith
2018-2019	Chambre de commerce de Maniwaki et Vallée-de-la-Gatineau (CCMVG)	Agathe St-Amour
2020-2021	Chambre de commerce de Maniwaki et Vallée-de-la-Gatineau (CCMVG)	Agathe St-Amour

États financiers CCMVG au 30 avril 2021



***CHAMBRE DE COMMERCE DE
MANIWAKI ET VALLÉE-DE-LA-GATINEAU***

***AVIS AU LECTEUR ET
ÉTATS FINANCIERS
30 AVRIL 2021***

ASSOCIÉS :

Marie-Claude Grondin, CPA, CA
François Langevin, CPA, CA



AVIS AU LECTEUR

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de la **CHAMBRE DE COMMERCE DE MANIWAKI ET VALLÉE-DE-LA-GATINEAU** au 30 avril 2021, ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net non affecté et de l'évolution de l'actif net investi en immobilisations de l'exercice clos à cette date.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces états financiers et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états risquent de ne pas convenir à ses besoins.

De plus, nous tenons à aviser le lecteur que l'un de nos associés est membre du conseil d'administration et que le cabinet a aussi préparé des écritures de journal.

Langevin Grondin, CPA Inc.¹

Maniwaki, le 15 juin 2021.

¹ Par Marie-Claude Grondin, CPA, CA

CHAMBRE DE COMMERCE DE MANIWAKI ET VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

TABLE DES MATIÈRES

Résultats	1
Évolution de l'actif net non affecté	2
Évolution de l'actif net investi en immobilisations	3
Bilan	4 - 5
Notes complémentaires	6
Renseignements complémentaires	7 - 8

CHAMBRE DE COMMERCE DE MANIWAKI ET VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Produits		
Cartes de membres	35 809 \$	33 101 \$
Contribution de la Ville de Maniwaki - loyer	8 640	8 640
Subvention salariale et formation	-	3 984
Subvention MRC	83 333	22 864
Aide gouvernementale	10 000	10 000
Subvention salariale d'urgence	19 734	4 544
Autres	<u>792</u>	<u>531</u>
	158 308	83 664
Activités de financement (annexe A)	<u>138 960</u>	<u>151 714</u>
	<u>297 268</u>	<u>235 378</u>
Charges		
Activités de financement (annexe B)	197 438	127 172
Fonctionnement (annexe C)	87 899	93 826
Frais financiers (annexe D)	<u>923</u>	<u>1 329</u>
	<u>286 260</u>	<u>222 327</u>
Excédent des produits sur les charges	<u><u>11 008</u></u> \$	<u><u>13 051</u></u> \$

CHAMBRE DE COMMERCE DE MANIWAKI ET VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NON AFFECTÉ
EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Solde au début	<u>67 485</u> \$	<u>54 144</u> \$
Excédent des produits sur les charges	11 008	13 051
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 193)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>721</u>	<u>290</u>
	<u>9 536</u>	<u>13 341</u>
Solde à la fin	<u><u>77 021</u></u> \$	<u><u>67 485</u></u> \$

CHAMBRE DE COMMERCE DE MANIWAKI ET VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS
EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Solde au début	<u>1 087</u> \$	<u>1 377</u> \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 193	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(<u>721</u>)	(<u>290</u>)
	<u>1 472</u>	(<u>290</u>)
Solde à la fin	<u><u>2 559</u></u> \$	<u><u>1 087</u></u> \$

CHAMBRE DE COMMERCE DE MANIWAKI ET VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**BILAN****30 AVRIL 2021**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Actif		
Court terme		
Encaisse	119 358 \$	78 950 \$
Débiteurs	21 019	10 995
Subventions à recevoir	26 309	24 144
Frais imputables au prochain exercice	<u>6 142</u>	<u>3 203</u>
	172 828	117 292
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 2)	<u>2 559</u>	<u>1 087</u>
	<u><u>175 387</u></u> \$	<u><u>118 379</u></u> \$

Pour le conseil d'administration

Approuvé par : _____
Président

CHAMBRE DE COMMERCE DE MANIWAKI ET VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

BILAN

30 AVRIL 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Passif		
Court terme		
Créditeurs	36 306 \$	16 065 \$
Revenus perçus d'avance	<u>19 501</u>	<u>3 742</u>
	55 807	19 807
Long terme		
Dette à long terme (note 3)	<u>40 000</u>	<u>30 000</u>
	<u>95 807</u>	<u>49 807</u>
Actif net		
Non affecté	77 021	67 485
Investi en immobilisations	<u>2 559</u>	<u>1 087</u>
	<u>79 580</u>	<u>68 572</u>
	<u><u>175 387</u></u> \$	<u><u>118 379</u></u> \$

CHAMBRE DE COMMERCE DE MANIWAKI ET VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 AVRIL 2021

Note 1 - Statut et nature des activités

L'organisme a été constituée le 8 avril 1983 en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme sans but lucratif au sens de la loi de l'impôt sur le revenu. Il contribue au développement économique régional par l'exercice de son leadership, de son pouvoir de représentation et d'actions et défend les intérêts de ses membres en intervenant auprès de l'opinion publique et des gouvernements.

Note 2 - Immobilisations corporelles

	<u>Coût</u>	Amortissement <u>cumulé</u>	Valeur comptable	
			<u>2021</u>	<u>2020</u>
Équipement et mobilier	21 686 \$	20 815 \$	871 \$	1 068 \$
Système informatique	<u>9 102</u>	<u>7 414</u>	<u>1 688</u>	<u>19</u>
	<u><u>30 788</u></u> \$	<u><u>28 229</u></u> \$	<u><u>2 559</u></u> \$	<u><u>1 087</u></u> \$

Note 3 - Dette à long terme

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Prêt, sans intérêt, obtenu dans le cadre du programme gouvernemental du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, remboursable avant le 31 décembre 2022. Une aide gouvernementale de 20 000\$ a été comptabilisée à recevoir car 33% du prêt sera radié suite au remboursement avant le 31 décembre 2022.	60 000 \$	40 000 \$
Aide gouvernementale à recevoir	(<u>20 000</u>)	(<u>10 000</u>)
	<u><u>40 000</u></u> \$	<u><u>30 000</u></u> \$

CHAMBRE DE COMMERCE DE MANIWAKI ET VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Annexe A - Produits des activités de financement		
Projets d'animation et développement économique	44 301 \$	89 198 \$
Tournois de golf	19 981	27 896
Cahier des villégiateurs	16 753	17 309
Brunch d'avant Noël	-	5 436
Barbecue gastronomique	-	6 875
Bottin des entreprises - subvention MRC	-	5 000
Cartes cadeaux Achat local à coeur	<u>57 925</u>	<u>-</u>
	<u><u>138 960</u></u> \$	<u><u>151 714</u></u> \$

Annexe B - Charges des activités de financement

Projets d'animation et développement économique	57 041 \$	85 482 \$
Achat local à coeur	121 460	-
Tournois de golf	10 736	14 027
Cahier des villégiateurs	8 201	11 307
Brunch d'avant Noël	-	4 323
Barbecue gastronomique	-	7 077
Bottin des entreprises	<u>-</u>	<u>4 956</u>
	<u><u>197 438</u></u> \$	<u><u>127 172</u></u> \$

CHAMBRE DE COMMERCE DE MANIWAKI ET VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Annexe C - Charges de fonctionnement		
Salaires et charges sociales	51 697 \$	58 345 \$
Loyer	8 640	8 640
Papeterie, bureau et cotisations	8 119	7 956
Site web	-	1 340
Télécommunications	5 380	3 827
Honoraires professionnels	5 127	3 697
Déplacements et représentations	936	1 568
Assurances	1 945	2 045
Publicité et dons	1 284	2 714
Entretien et réparations	1 160	1 322
Location de matériel informatique	922	1 632
Mauvaises créances	1 968	450
Amortissement de l'équipement et mobilier	198	247
Amortissement du système informatique	<u>523</u>	<u>43</u>
	<u>87 899 \$</u>	<u>93 826 \$</u>
Annexe D - Frais financiers		
Intérêts et frais de banque	<u>923 \$</u>	<u>1 329 \$</u>